

RESERVATION

Merci de bien vouloir remplir ce bon de réservation et nous le renvoyer accompagné de votre règlement (acompte ou totalité à moins d'un mois de l'arrivée) à l'adresse suivante :

LE VAL DU GAVE D'ASPE 6 rue de Lazères 64400 GURMENCON

la confirmation de votre réservation vous parviendra sous une huitaine de jours.

Vos coordonnées

Nom	Prénom	
Adresse		
Code postal	Ville	Tél port

Votre famille

Nombre d'adultes :	<input type="text"/>	Dates de	JJ/MM/AA	.../.../...	.../.../...
Nombre d'enfants :	<input type="text"/>	Naissance :		./.../...	.../.../...
Animal (sauf juillet/août) :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (un par location)				

Votre séjour

Date d'arrivée :/...../..... Date de départ :/...../.....

Nombre de nuits : Chalet 4 pers Chalet 5 pers

Location de chalet : _____ , _____ euros (Voir tarif)

Location de TV (3€/jour) : _____ , _____ euros

Frais de dossier 10 , 0 0 euros (Offerts si moins de 7 nuits)

Total du séjour	_____ , _____ euros	À régler si réservation à moins d'1mois
------------------------	---------------------	--

Acompte à joindre à votre bon _____ , _____ euros (30% du total)

Solde restant _____ , _____ euros (À régler 1 mois avant votre arrivée)

Mode de paiement

- Chèque à l'ordre de SARL FBBR Espèces Chèques vacances
 Virement RIB 16906 20016 51001097617 49 BIC AGRIFRPP869
IBAN FR76 1690 6200 1651 0010 9761 749

Je soussigné avoir pris connaissance des conditions de réservation ci-jointes (verso)

Date :	Signature Précédée de « lu et approuvé »
---------------	---

CONDITIONS DE RESERVATION

RESERVATION :

les réservations ne sont confirmées qu'à la réception du bon de réservation et de l'acompte de 30%.

SOLDE DU SEJOUR :

les locations doivent être soldées 4 SEMAINES avant le jour d'arrivée. A défaut de paiement intégral 4 SEMAINES avant la date de début de séjour: nous nous réservons le droit de considérer que la réservation à été annulée avec les conséquences prévues au paragraphe ci-dessous.

RESILIATION :

Plus de 6 SEMAINES avant le début du séjour, l'acompte sera restitué moins 40 € de frais de gestion.

Moins de 6 SEMAINES avant le début du séjour, l'acompte ne sera pas restitué.

Moins de 2 SEMAINES avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour nous restera acquise.

En cas D'ARRIVEE retardée ou de DEPART anticipé par rapport aux dates réservées, aucun remboursement ne sera effectué.

CAUTION :

Un chèque de 200 € sera demandée à l'arrivée. Elle garantit la perte, la détérioration et la propreté des équipements du CHALET mis à votre disposition. Elle sera restituée lors de votre départ après l'inventaire, déduction faite des éventuels préjudices constatés. Lors du départ, le CHALET doit être laissé en parfait état de PROPETE. Dans le cas contraire, il vous sera retenu 40 € pour frais de ménage.

MODE DE REGLEMENT :

chèque, espèces, chèques-vacances, virement.

HEURE D'ARRIVEE ET DE DEPART :

les arrivées se font de 16 h à 20 h et les départs avant 10 h.

ANIMAL :

Admis en dehors de juillet/août (un par location) il doit être vacciné, tenu en laisse et ne doit jamais être laissé seul.

TAXE DE SEJOUR :

la taxe de séjour qui sera réglée sur place est fixée par la commune (elle est de 0.29 euros par jour et par personne de plus de 12 ans en 2009).

ASSURANCES :

Il appartient aux résidents de souscrire une assurance, les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile.

Il appartient également aux résidents de souscrire une ASSURANCE ANNULATION (voir notre site Internet pour la souscrire en ligne).